

histoire  
politique  
société

# le débat

**Jacques Pilhan** : L'écriture médiatique

## **Nation, fédération : Quelle Europe ?**

Béla Farago, Olivier Beaud, Dominique Bocquet, Antoine Winckler

**Jean de Maillard** : La politique en proie à l'éthique  
**Philippe Raynaud** : La démocratie saisie par le droit

## **Femmes : une singularité française ?**

Bronislaw Baczko, Elisabeth Badinter, Lynn Hunt, Michelle Perrot  
Joan W. Scott, Mona Ozouf

## **Qu'apprendre au collège ?**

Luc Ferry, Alain Finkielkraut, Louis Legrand,  
Antoine Prost, Philippe Raynaud

numéro **87** novembre-décembre 1995

**Gallimard**

Directeur : Pierre Nora

---

L'écriture médiatique. Entretien avec *Jacques Pilhan*.

---

## NATION, FÉDÉRATION : QUELLE EUROPE ?

*Béla Farago* : Le déficit politique de l'Europe.

*Olivier Beaud* : Déficit politique ou déficit de la pensée politique ?

*Dominique Bocquet* : Le paradoxe de l'Europe politique.

*Antoine Winckler* : Description d'une crise ou crise d'une description ?

*Béla Farago* : Exorciser les vœux pieux.

---

## LE POLITIQUE, L'ÉTHIQUE ET LE DROIT

*Jean de Maillard* : La politique en proie à l'éthique.

*Philippe Raynaud* : La démocratie saisie par le droit.

---

## FEMMES : UNE SINGULARITÉ FRANÇAISE ?

*Bronislaw Baczko* : Égalité et exclusions.

*Elisabeth Badinter* : L'exception française.

*Lynn Hunt* : Temps et contrainte dans la vie des femmes.

*Michelle Perrot* : Une histoire sans affrontements.

*Joan W. Scott* : « Vive la différence ! »

*Mona Ozouf* : Le compte des jours.

---

## QU'APPRENDRE AU COLLÈGE ?

*Luc Ferry* : Qu'apprendre au collège ?

*Alain Finkielkraut* : Peut-on encore aimer l'école ?

*Louis Legrand* : Les savoirs suffisent-ils ?

*Antoine Prost* : Un art simple, mais tout d'exécution...

*Philippe Raynaud* : Sur la méthode des études de notre temps.

*Luc Ferry* : Motifs d'espérer, motifs d'entreprendre.

---

## LE DÉBAT DU DÉBAT

*Alain Finkielkraut, Alain Minc, Gary Schwartz, Patrick Kéchichian, Philippe Sollers, Lucien Karpik.*

---

# L'ÉCRITURE MÉDIATIQUE

*Entretien avec Jacques Pilhan*

*Le Débat.* – On vous désigne comme un « communicant » ou encore comme un « communicateur ». Comment vous-même appelez-vous le métier que vous exercez ? Est-ce vraiment un métier, pour commencer ?

*Jacques Pilhan.* – Lacan disait que ce qu'on ne peut pas nommer n'existe pas. J'ai bien peur que cela ne s'applique à mon métier. Aucun nom convaincant n'a pu lui être donné. Tous ceux qu'on emploie sont laids. C'est déjà une indication : l'inesthétique parle. Quant au contenu, chacun y met ce qu'il veut ou ce qu'il peut. C'est un métier récent, qui était exercé auparavant, par bribes et de manière plus ou moins improvisée, par quelques publicitaires. Les gens qui se soucient de leur image publique, qu'ils soient industriels ou politiques, avaient, la plupart du temps, des contrats publicitaires commerciaux, avec des agences de publicité pour la vente de services ou de produits, ou bien pour leurs campagnes électorales. Dans ce cadre, il arrivait que le patron de l'agence de publicité assure par surcroît la gestion de l'image publique de ses clients, ceci de façon gratuite. Puisqu'on ne payait pas, on n'allait pas demander en plus du professionnalisme.

Chacun a pu exercer à sa manière ce « métier qui n'existe pas ». On a vu ainsi apparaître au premier plan quelques grands noms de professionnels de la publicité, qui se sont souvent médiatisés eux-mêmes plus que leurs clients – c'est la moindre des choses pour un publicitaire. Ils ont donné à ce métier à peine naissant une image de tireurs de ficelles prétendant instrumentaliser les hommes publics au nom d'une connaissance des comportements sociaux acquise au travers des études financées par leurs clients commerciaux. Voici comment, au début des années quatre-vingt, on a vu les hommes politiques passer brutalement de la préhistoire de la communication – à l'époque, ils parlaient encore de « propagande » – à une version mercantile et hypermédiatisée de ladite communication, sous la houlette de personnages fracassants qui se donnaient pour des gourous. L'image du métier a trépassé avant même qu'il ait vu le jour.

Au milieu de ce tintamarre, j'ai eu la chance, d'abord, de faire la campagne de François Mitterrand en 1981 dans une de ces agences, celle de Jacques Séguéla – j'avais en charge la stratégie de la campagne. Et j'ai eu de nouveau la chance d'avoir l'accord de François Mitterrand, en 1984, à un moment où les choses n'allaient pas très bien pour lui du point de vue de l'opinion, pour créer une agence dont la vocation serait la gestion de l'image publique du président de la République, mais aussi celle d'institutions ou d'entreprises...

*Le Débat.* – Un point d'histoire, puisque vous évoquez 1981. Qu'en est-il, au juste, de la paternité de la fameuse « force tranquille » qui vous est régulièrement attribuée ?

*J. P.* – C'est le produit d'un travail collectif. Il doit tout, d'abord, à Jacques Séguéla et à deux créatifs de son agence. J'y ai ma part pour ce qui regarde la stratégie, dont « la force tranquille » fût l'expression la plus forte. Ces créations sont collectives par nature. Dans le cas, quatre ou cinq personnes peuvent légitimement en revendiquer une partie. Vous avez sûrement remarqué que, lorsque quatre ou cinq personnes trouvent quelque chose ensemble, chacune est convaincue de bonne foi qu'elle en est l'auteur principal.

Jacques Pilhan est président-directeur général de l'agence Temps public. Il a été conseiller en communication de François Mitterrand depuis 1984. Il occupe les mêmes fonctions auprès de Jacques Chirac.

Cet article est paru en novembre-décembre 1995 dans le n° 87 du Débat (pp. 3-24)

*Le Débat.* – À partir de 1984, donc, vous vous consacrez exclusivement à ce que vous appelez la « gestion de l'image publique » de dirigeants français. En quoi consiste concrètement ce singulier métier sans nom ? Quels sont ses instruments ?

*J. P.* – Ce métier, on l'invente en le faisant. J'ai souhaité lui donner un caractère artisanal. Il est à cheval sur beaucoup de techniques, dont la plupart viennent de la publicité. Rien d'étonnant à cela, puisque c'est tout de même bien la marchandise qui a consacré l'argent qu'il fallait à l'étude des comportements et des moyens d'influencer les consommateurs. Les résultats de ces études étaient disponibles pour comprendre le comportement des citoyens. Il est normal que, dans quasiment tous les pays occidentaux, États-Unis compris, la filiation se soit faite de la marchandise à la vie publique, et pas dans le sens inverse. Si vous comparez les budgets que Coca-Cola ou Général Food consacrent à l'étude du comportement des « Américains » et que le C.N.R.S. consacre à l'observation de la société française, le résultat se passe de commentaires... Ceci permet de comprendre cela : les professionnels qui en sont venus à s'occuper de l'image publique des hommes politiques viennent souvent de la publicité – dont moi.

Jusqu'à une date toute récente, les hommes politiques se contentaient de répondre au coup par coup à la demande des médias. Leur attachée de presse répercutait les sollicitations : un journal de 20 heures, une émission de radio, une interview pour un journal. Ce que j'ai introduit là-dedans, c'est le concept de plan média. Plutôt que de répondre de manière pavlovienne aux propositions des journalistes, on préfère aller dans tel média – télé, radio ou écrit – selon l'effet que l'on veut obtenir, et à tel moment, selon la séquence dans laquelle on se trouve. Vous commencez à ce moment-là à passer d'une gestion réactive de la demande des médias à une volonté d'imposer votre choix et votre rythme propres, votre écriture médiatique. C'est ce que recouvre la notion de plan média telle qu'elle existe dans la publicité, où vous élaborez un plan d'investissement de votre ressource publicitaire de manière à optimiser son résultat. On peut transposer l'idée à l'écriture médiatique d'homme public. Je suis arrivé à la conclusion que l'image d'un homme public est autant déterminée par son écriture médiatique que par le contenu de ce qu'il dit.

*Le Débat.* – À ce point ?

*J. P.* – Oui. Vous vous souvenez de la distinction que faisait l'école de Palo Alto entre le *digital*, correspondant au contenu rationnel d'un message, et l'*analogique*, c'est-à-dire les sensations que vous recevez en même temps que le message et qui vous permettent de l'interpréter de façon subconsciente. Le phénomène est de cet ordre. L'écriture médiatique, la syntaxe que vous choisissez, qui composent la partie analogique de votre message, ne sont pas sans influence sur la construction de votre image – je crois, moi, cette influence déterminante.

Prenons un autre cadre de référence : le rapport entre signal et bruit. Ce que vous percevez d'un signal, c'est la différence de son intensité avec l'intensité du bruit ambiant. Le citoyen, bombardé de messages, vit dans le bruit permanent des médias. En tant qu'homme public, si je parle souvent, je me confonds avec le bruit médiatique. La fréquence rapide de mes interventions diminue considérablement l'intensité du désir de m'entendre et l'attention avec laquelle je suis écouté. Si, en revanche, je me tais pendant un moment, le désir de m'entendre, compte tenu du fait que je suis, par exemple, président de la République, va s'aiguïser. L'attention qu'on va prêter à mes paroles va être considérable. La différence entre le signal que j'émetts et le bruit ambiant sera très importante. Il y aura beaucoup de reprises dans les médias, beaucoup d'impact dans l'opinion. C'est ce qui va me donner le statut de *leader* par rapport aux acteurs trop présents dont le message fait partie du bruit public. Si, après avoir tendu le désir qu'a l'opinion de m'entendre par un silence relatif, je concentre plusieurs interventions sur une période courte, l'impact sera encore renforcé et mon statut de *leader* accru.

Il ne s'agit pas de faire l'apologie du silence, comme on l'a cru ! Je ne suis pas un théoricien du silence, je pratique des ruptures de rythme – le silence qui prépare à de très fortes intensités d'intervention dont le relief confère le statut de *leader* médiatique.

*Le Débat.* – Mais la vocation d'un homme public n'est-elle pas de fournir des repères à l'opinion et donc de réagir aux événements chaque fois qu'il est besoin ?

*J. P.* – C'est la pratique américaine. Le président Clinton parle très souvent pour dire ce qu'il faut penser de telle ou telle affaire en cours. La chose est reprise dans les médias sous une forme brève, deux minutes ou vingt secondes. Les résultats ne sont pas très probants. Mon sentiment est qu'il s'ensuit une assez grande banalisation de celui qui parle. La fonction présidentielle a, en France, une charge symbolique plus forte qu'aux États-Unis. Dans notre pays, l'écriture médiatique doit donc arriver à un équilibre entre la recherche du statut du *leader*, qui passe par le contraste entre silence et interventions appuyées, et cet accompagnement « américain » de l'opinion dans sa perception des événements. Les arbitrages entre ces deux impératifs vont constituer une sorte de syntaxe médiatique de l'homme public concerné.

Un exemple français et proche : pendant la première phase de la dernière campagne présidentielle, M. Balladur, Premier ministre, avait utilisé les médias d'une façon tout à fait excessive. Il n'y avait plus aucune curiosité à son égard lorsqu'il dut accélérer l'allure. Il n'a pas pu avoir l'impact pour effectuer la correction d'image dont il avait besoin pour passer du statut de Premier ministre à celui de candidat à la présidence.

La puissance de votre message est donc fonction du rapport entre présence et absence, mais ce n'est pas le seul facteur. Vous avez d'autant plus d'impact que vous savez utiliser la surprise. Lorsque les hommes politiques annoncent qu'ils vont participer à telle émission trop à l'avance, tout le monde a déjà commenté l'émission avant qu'elle ait lieu. Un autre ingrédient encore qui va contribuer à l'impact, c'est le risque que vous prenez et qui est perçu comme tel. Un exercice médiatique totalement prévisible et contrôlé ne vous vaudra qu'une attention distraite.

Je me place, vous l'avez compris, dans le cadre de rythmes longs. Je ne travaille pas sur la présence d'un homme dans les médias pendant trois semaines, mais sur plusieurs années. Il faut se donner ces durées-là. Pour le reste, comme vous voyez, je décris des techniques que tout le monde peut comprendre et utiliser.

*Le Débat.* – Il ne s'agit, en somme, si l'on vous comprend bien, que d'introduire une réflexion de forme stratégique dans une action qui était conduite jusque-là de manière spontanée et empirique.

*J. P.* – Exactement. C'est une démarche stratégique pour gérer le rapport d'un homme public avec l'opinion. J'ai eu l'occasion d'aborder ces questions avec des chefs d'état-major de l'armée française. Nous nous sommes aperçus que nous faisons, au fond, le même métier.

*Le Débat.* – Le premier à l'avoir exercé, sans le théoriser, n'a-t-il pas été de Gaulle, chez qui le militaire a pu instruire le politique ?

*J. P.* – Je suis de votre avis.

*Le Débat.* – Vous avez souligné vous-même la différence avec la publicité, qui n'est pas dans l'obligation de réagir aux événements.

*J. P.* – En effet. La différence est importante. L'écriture médiatique n'est qu'une partie de la réflexion stratégique, qui obéit aussi à d'autres règles. L'une, notamment, que j'appelle la règle du temps réel. Vous devez avoir une idée à moyen terme de votre utilisation des médias : lesquels ? Quand parler ? Quand se taire ? Il faut la définir à l'avance, compte tenu de ce que vous pouvez savoir des mois qui sont devant vous

et des situations que vous allez rencontrer. 1998, par exemple, constitue pour l'actuel président de la République une échéance significative. Vous pouvez donc vous donner un objectif quant à l'état dans lequel vous souhaitez arriver à cette date, en essayant de prévoir par quels hauts et par quels bas vous avez des chances de passer. Mais tout cela n'a de sens que si vous êtes capable d'intégrer à cette vision à moyen terme les événements imprévus de tous les jours. L'expérience montre que plus vous avez une idée précise et juste du moyen terme, mieux vous êtes capable d'intégrer l'inattendu quotidien avec intelligence et à votre profit. Vous pouvez utiliser ces événements imprévus de manière à ce qu'ils contribuent aux objectifs à moyen terme que vous vous êtes fixés, au lieu de réagir mécaniquement à leur irruption.

Il faut savoir par ailleurs que vous disposez d'une « fenêtre de tir » pour réagir à un événement donné. Aujourd'hui, elle est extrêmement courte. Lorsque j'ai commencé à réfléchir à ces problèmes, il y a une quinzaine d'années, on disposait d'une semaine à une dizaine de jours pour réagir à un événement. Aujourd'hui, vous disposez de deux jours au maximum. Passé ce délai de deux jours, l'opinion est cristallisée, vous ne pouvez plus avoir d'influence sur son interprétation. Regardez ce qui se passe après une intervention importante du chef de l'État. Le jour suivant est consacré à la répétition de ce qu'il a dit et aux commentaires sur la forme. Le deuxième jour est celui de l'analyse, et le troisième, on passe à autre chose.

Autre donnée importante et qui paraît banale : l'influence déterminante de la télévision. Je fais beaucoup d'études qualitatives. Les techniques projectives qu'on y utilise ont l'avantage de permettre d'observer les réactions des participants sans qu'ils sachent ce que l'on cherche – les sondages finissent par ne plus rien valoir, tout simplement parce que les gens qui sont questionnés aujourd'hui sont stratèges. Ils comprennent parfaitement ce que vous voulez savoir et ils jouent avec. D'où ma préférence pour les techniques projectives. Il y a cinq ans à peu près, nous nous sommes aperçus que, lorsque nous demandions à ces groupes qualitatifs : « Racontez-nous ce que vous vivez », ils commençaient par nous raconter les grandes séquences qu'ils avaient vues à la télé, avant d'en venir à leur propre vie, comme s'il y avait un premier plan télé et un arrière-plan vie personnelle. Nous avons ouvert des yeux ronds et nous avons commencé à comprendre que le « réel » était dans l'écran. En y regardant de plus près, nous avons mesuré que cette mémoire télévisuelle remontait à environ deux mois. Au-delà, on efface. Cette mémoire nous était restituée par ailleurs au travers d'une dizaine de séquences marquantes, comme s'il y avait des séquences-stars qui structuraient la mémoire de nos concitoyens sur le « réel » télévisé. Nous avons aussi découvert plus récemment, il y a un an à peu près, que, lorsqu'on demande à nos groupes ce qu'ils pensent de tel ou tel sujet, ils nous répondent : « Les sondages disent que. » Donc le réel est dans l'écran de télévision et l'opinion est dans le sondage. Un univers en boucle pseudo-réel s'est constitué, puisque la télé me raconte le sondage et que le sondage me restitue la télé. On pourrait essayer bientôt de se passer des gens.

Cela explique, par exemple, l'espèce de bulle dans laquelle Édouard Balladur s'est transporté de mars 1993 à fin janvier 1995. Entre la télévision qui nous disait qu'Édouard Balladur était vraiment un très, très bon Premier ministre et les sondages qui nous disaient qu'Édouard Balladur ferait un bon président tellement il était bon Premier ministre, la boucle était bouclée. C'est d'ailleurs ce que me disaient spontanément les participants de mes groupes. Mais lorsque je leur demandais de s'expliquer davantage, l'édifice se déconstruisait aussitôt. Derrière cet univers virtuel de la télé et l'opinion réflexe que mesuraient les sondages se cachait un jugement critique sur les capacités de M. Balladur à être le président que les Français souhaitaient élire. Nous avons, nous, ici, discerné très tôt la faille de ce dispositif.

Il y a évidemment de quoi s'interroger sur l'évolution des fondements de la démocratie alors qu'une virtualisation de la perception de la réalité par les citoyens s'accroît. Mais ce n'est pas mon propos. Je

ne vous parle ni comme philosophe ni comme politique. Je ne peux pas m'empêcher d'être impressionné, toutefois, par la rapidité avec laquelle ces ersatz, la télé ersatz du réel et le sondage ersatz de l'opinion, progressent.

*Le Débat.* – Le cas Balladur a montré, en même temps, que le réel, le vrai, finit par se venger.

*J. P.* – Sans, bien sûr, porter aucun jugement sur le résultat de l'élection présidentielle, le citoyen que je suis s'est félicité du retour du réel. Mais le professionnel que je suis aussi se demande si des gens un peu mieux avertis que M. Balladur et son équipe n'auraient pas su empêcher le réel de revenir. Le retour du réel était-il inéluctable ? Je n'en suis pas sûr.

*Le Débat.* – Le temps court du retentissement médiatique est une chose, le temps relativement long de l'action politique en est une autre. Vous l'avez souligné vous-même, il faut bien qu'une image de longue durée s'installe au-delà de cette frontière des deux mois.

*J. P.* – C'est la mémoire événementielle qui remonte à deux mois. Mais il y a effectivement des images durables, des constantes, que l'on peut comprendre au travers de l'influence déterminante de la télévision. Les citoyens vivent les hommes publics comme des personnages de feuilleton. La règle de base de l'écriture d'un feuilleton télé est d'attribuer aux personnages un caractère simple et constant auquel vous devez vous tenir. L'image d'un homme public obéit à la même règle. Les citoyens lui attribuent, consciemment ou inconsciemment, un caractère. La question est donc de savoir ce que vous pouvez faire pour que la perception de ce caractère par le public soit à la fois vraie et favorable, compte tenu de la limite que, là aussi, le réel peut se venger. Pour reprendre Palo Alto, en digital, vous allez essayer d'émettre un message qui dit que vous êtes courageux et, en analogique, les téléspectateurs vont percevoir que vous avez peur. C'est un exercice où il est difficile et dangereux de tricher. Il faut savoir qu'à partir du moment où une caractéristique dominante est attribuée à un homme public, elle va déterminer l'interprétation par l'opinion de ce qu'il fait et de ce qu'il dit. Ce qu'il fait et ce qu'il dit pourra, bien sûr, *a contrario*, influencer sur cette caractéristique, l'infléchir, voire la contredire. Mais, lorsqu'une caractéristique forte a été attribuée à quelqu'un, elle ne demande qu'à reparaître : si elle est négative, vous passez deux ou trois ans à la gommer, cela réussit, mais il suffit du moindre écart pour la ramener avec la même intensité qu'au départ. Elle était enfouie, elle n'était pas détruite. Il en résulte, de la même façon, que les premières apparitions médiatiques sont déterminantes. C'est là que se fixe le caractère durable qui va être attribué à un personnage.

*Le Débat.* – Ce dont vous parlez touche aux modalités, au calendrier, à la forme – et à la différence forme sur fond – du discours politique. Mais allez-vous jusqu'à intervenir sur le contenu du discours ?

*J. P.* – La question difficile est celle de la frontière entre la communication et la politique. Tout serait simple si la frontière était très nette, mais elle ne l'est pas. Je m'efforce d'autant plus d'être très scrupuleux à ce sujet. Mon rôle, tel que je l'imagine, est d'informer l'homme public qui va prendre une décision des conséquences dans l'opinion qu'aura tel choix ou tel autre. Mon devoir est d'effectuer des investigations suffisantes à cet égard. Mais ces conséquences dans l'opinion ne constituent qu'un paramètre de la décision politique. Nous avons vécu une inversion regrettable sur ce point contre laquelle je me suis toujours insurgé. Le premier paramètre de la décision est de savoir si elle est conforme à l'intérêt général, tel qu'on peut le concevoir, ou pas. Les effets dans l'opinion sont un paramètre secondaire. Mon travail est d'informer sur ces effets. Si l'homme public dit : l'intérêt général est que je le fasse malgré l'opinion, je l'approuve. Mon travail devient de faire que la décision négative de par ses conséquences dans l'opinion le soit le moins possible, voire de retourner le négatif en positif. Mais, en aucun cas, la préoccupation de l'opinion ne doit passer au premier plan.

Dans notre jargon, on parle d'un marketing de la demande et d'un marketing de l'offre. Si vous conduisez une politique en fonction de ce que veulent les gens, vous pratiquez un marketing de la demande. C'est ce qu'on fait dans les produits de consommation. Mais les spécialistes du marketing savent, depuis très longtemps, que la seule présence durable que vous puissiez avoir sur un marché est due à une offre originale et forte. La caractéristique de ces offres originales et fortes est de ne pas être demandées par le public. Le public y vient ensuite. Au départ, le public ne demande que des choses banales, rondes, sans aspérités. Avec un marketing de la demande, vous n'obtenez qu'une image lisse qui glisse et qui ne dure pas.

*Le Débat.* – Un élément très important de votre démarche, cela se devine en filigrane dans votre propos, tient à l'idée que vous vous faites de la fonction de l'homme public et, en l'occurrence, du chef de l'État, puisque, explicitement ou implicitement, c'est de lui surtout que nous avons parlé. Comment caractérisez-vous cette figure présidentielle, du point de vue de l'opinion publique ?

*J. P.* – À l'évidence, la Constitution de la V<sup>e</sup> République et son premier président ont conféré à cette fonction une dimension symbolique tout à fait exceptionnelle et une charge projective forte héritées de notre histoire depuis Saint Louis et Henri IV. Cela veut dire que tout ce que vous allez décider de dire ou de faire va revêtir une portée immense. Un exemple : en 1984, nous avons décidé, en accord avec François Mitterrand, que lorsqu'il parlerait à la télévision, il y aurait un drapeau français à côté de lui. Nous sortions d'une très longue période où tout signe national avait été proscrit. Nous n'avons pas manqué, alors, d'être accusés par l'entourage du Président d'être des professionnels irresponsables, des mercenaires et des suppôts de la droite. Toujours est-il que, dans le mois qui a suivi, les « unes » de la presque totalité des magazines étaient tricolores. Qu'avions-nous fait ? Le Président avait donné au pays le signal de se montrer à nouveau fier du drapeau français. Vous mesurez la place particulière qu'occupe le président de la République.

Avec le président de la République, la banalisation n'est donc pas possible. On arrive assez vite, à partir de ce constat, à l'idée qu'on va devoir gérer une figure qui s'ordonne selon deux axes : un axe vertical, si l'on veut, correspondant à la fonction symbolique, et un axe horizontal, correspondant à la simplicité, à la proximité, au degré de compréhension par le Président des préoccupations de la vie quotidienne. Une analyse superficielle oppose souvent ces deux axes l'un à l'autre. Elle est tout à fait erronée. C'est de l'articulation des deux que naît la structuration de l'image. Puissance et proximité forment un couple dont les termes ne sont contradictoires que pour les esprits simples.

*Le Débat.* – Quel langage pouviez-vous tenir à ce client très particulier qu'est un président de la République ?

*J. P.* – La seule relation utile qu'il puisse y avoir entre un président de la République et quelqu'un qui fait le métier que je fais ; c'est que le président intériorise les règles dont je vous parle. Notre échange n'est que de vérification. De la même façon qu'un bon président aura intégré les mécanismes financiers et les paramètres sociaux, il aura intégré un certain nombre de paramètres médiatiques qui sont une partie de son exercice politique et qu'il convient qu'il connaisse aussi bien que les autres. Pas plus, pas moins.

*Le Débat.* – Vous avez eu à vous occuper en même temps de l'image du président de la République et du Premier ministre Michel Rocard. Comment caractériseriez-vous cette figure bizarre ou incertaine du Premier ministre dans le système politique français ?

*J. P.* – La V<sup>e</sup> République n'est pas très claire, en effet, dans sa définition du rôle du Premier ministre et de son usage. Sa figure ne peut être comprise, à mon avis, qu'en complément de la figure du président. Elle n'existe pas en tant que telle. Cela ne veut pas dire qu'elle ne soit qu'une ombre portée. Une fois qu'on a saisi cette complémentarité et qu'on a admis que la puissance symbolique se trouve à l'Élysée, pour cause



de suffrage universel, on a compris que la fonction de Premier ministre ne peut s'exercer que dans le cadre de certaines limites. Un Premier ministre qui tente de s'approprier la fonction symbolique va vers des difficultés. Jacques Chaban-Delmas se décrétant *leader* de la « nouvelle société », par exemple, a franchi cette ligne symbolique. Il veut se poser à partir de là comme le structurant de la société française. Si le président Pompidou l'avait accepté, il aurait été dévitalisé. La vision de la société, c'est le ressort du président. Cela ne dispense pas le Premier ministre d'en avoir une, mais il vaut mieux qu'il la garde pour lui et pour plus tard.

*Le Débat.* – Les cas de cohabitation compliquent l'équation.

*J. P.* – Je vous répondrai que non, que c'est différent, que la cohabitation ne change rien à ce que je viens de dire. Si le Premier ministre franchit la limite, on va vers une cohabitation conflictuelle, et, dans ce cas-là, les Français vont souffrir. Les Français attendent qu'il y ait une entente profonde entre le président de la République et le Premier ministre. Certains commentateurs en déduisent que c'est une mauvaise chose parce que le Premier ministre ne sert plus de bouclier, de fusible, de paravent, selon l'invraisemblable panoplie qui a été inventée pour qualifier cette figure. Ils se trompent : les Français se réjouissent de cette entente. La cohabitation conflictuelle est vécue par eux comme une souffrance.

*Le Débat.* – Nous venons de traverser une situation politique encore un peu différente, où l'on a vu le président de la République s'effacer et le Premier ministre, M. Balladur, exercer quelque chose de la fonction symbolique sans en avoir l'onction, avec la tentation, qui s'est révélée trompeuse, de passer en douceur de ce statut de président en filigrane à celui de président tout court – en imitant d'ailleurs en cela la tactique de François Mitterrand lors de sa réélection de 1988.

*J. P.* – M. Balladur a été abusé par une comparaison erronée. Il a appliqué le modèle 1988 là où il fallait appliquer le modèle 1981. En 1995, les gens se trouvaient dans une situation personnelle dont ils pensaient qu'elle n'était pas bonne. Ils voulaient du changement pour eux-mêmes. Toute la stratégie pour faire en sorte qu'il n'y ait pas d'élection a été une erreur. Plus les partisans d'Édouard Balladur présentaient le résultat comme déjà acquis, moins ils favorisaient leur cause. S'ils avaient compris que le facteur structurant chez les électeurs était le désir d'une amélioration de leur vie quotidienne, Édouard Balladur se serait posé comme l'homme du changement par rapport à François Mitterrand, au lieu de jouer la continuité entre Balladur et Balladur. Il l'a compris trop tard et, dans l'impossibilité de devenir le candidat du changement, puisque le rôle était déjà pris par Jacques Chirac, il ne lui restait plus que le changement de style : d'un Édouard guindé, on est passé à un Édouard familial. Ce n'est pas ce que le public attendait.

*Le Débat.* – Revenons à votre « point de départ » dans vos fonctions, si l'on peut dire : 1984. Vous trouvez donc un président de la République affaibli, dans une mauvaise situation politique. Comment s'est opéré ce redressement somme toute surprenant, qui n'était pas acquis en 1986 et qui s'est construit de manière assez énigmatique, de 1986 à 1988, au travers de la cohabitation ? Cela pour déboucher sur ce qui n'était pas non plus attendu, une extrême difficulté du second septennat. Quelle est votre analyse de ce parcours ?

*J. P.* – Le redressement de l'image de François Mitterrand ne date pas de la cohabitation, contrairement à ce que vous venez de dire. Lorsqu'on regarde précisément la courbe, on s'aperçoit que le phénomène commence vers le milieu de 1985. Lorsque Mitterrand nomme Fabius à Matignon, il est très bas dans l'opinion. Pendant six à huit mois, il ne se passe rien : Fabius est haut, et Mitterrand bas. Puis les courbes s'inversent : Mitterrand passe au-dessus de Fabius. Il y a eu un effet retard, dont je ne crois pas qu'il est seulement lié à la nomination de Fabius. À partir de là, cette position ne cessera de s'améliorer lentement, ce qui permet à Mitterrand d'aborder l'élection de 1986 dans une bonne position – je vous rappelle d'ailleurs qu'elle n'a été perdue que de justesse par la majorité présidentielle. Or, lorsque vous êtes dans

une bonne position dans l'opinion, tout ce que vous faites ou à peu près vous profite. À l'inverse, quand vous êtes dans une mauvaise position, tout vous est débité. Comme Mitterrand est dans une bonne position, sa conduite tout à fait nette et respectueuse des résultats du suffrage – nomination instantanée de Chirac Premier ministre – lui fait gagner dix points d'un coup. Son geste lui fait entamer la cohabitation dans une position forte. Il joue le jeu, puis, le 14 juillet 1986, il refuse de signer des ordonnances qui visaient la vie quotidienne des gens. Cette occasion va lui permettre d'apparaître comme le président qui défend l'intérêt des petites gens, d'autant plus que la droite a eu la maladresse de commencer, lors du discours d'investiture de Chirac, en mettant en avant cinq mesures pour les riches. À partir de là, l'image d'un Mitterrand défenseur des petits contre une droite « vive les riches » est installée. Les rôles sont distribués : Mitterrand est celui qui protège les gens contre les excès de la nouvelle majorité. Il va jouer cette unique partition. Jacques Chirac pourra faire ce qu'il veut ensuite, il ne changera plus cette structuration des rôles. Le feuilleton est calé. La victoire de 1988 est écrite là, dès le départ.

*Le Débat.* – Mais pourquoi ensuite le malaise du second septennat ?

*J. P.* – Je crois que les choses peuvent se résumer ainsi : François Mitterrand est président réélu, donc l'attente des Français que tout change, alors que le Président reste le même, est d'autant plus grande. Ce devoir de changement ne sera pas accompli. Michel Rocard, que les Français attendaient, a mené une politique prudente. Notez que cela ne l'empêche pas de sortir de ses fonctions, au bout de trois ans, avec 54 pour cent d'opinions positives – un record. Il aura été le Premier ministre sortant le plus populaire de la V<sup>e</sup> République.

*Le Débat.* – Comment expliquez-vous cette contradiction entre les attentes de l'opinion et le jugement favorable sur un Premier ministre qui ne les satisfait pas ?

*J. P.* – Il a fallu du temps, tout d'abord, pour que le constat s'impose. L'ankylose, le défaut d'évolution de la société française par rapport à l'évolution du monde se sont révélés de façon beaucoup plus crue à la fin du septennat de François Mitterrand qu'au bout de trois ans d'exercice de Michel Rocard. D'autant plus que, pendant ces trois ans, il y a eu une croissance certes douée, mais une croissance tout de même, et que la relative satisfaction des Français sur leur propre sort contrastait avec leur jugement sur l'état de la France. En gros, ils avaient une opinion moyennement bonne ou bonne de leur situation personnelle et une opinion moyennement mauvaise ou mauvaise de l'état de la France. Puisque pour eux, personnellement, les choses vont à peu près, le gestionnaire qu'est le Premier ministre est crédité d'une appréciation favorable. En revanche, l'état de la France est jugé comme inadapté. Quelque chose n'aura pas été accompli. Il y aura une sanction diffuse de cette frustration.

*J. P.* – Elle est un des éléments de l'explication. Michel Rocard a probablement raté non pas Matignon, qu'il a au contraire réussi, mais la suite, la lecture *a posteriori* de son action au gouvernement. Il s'est laissé imposer une lecture critique par plusieurs émetteurs forts, dont le président de la République. Ce qui a été une relative quiétude pendant qu'il était Premier ministre a été présenté par la suite comme de l'immobilisme. Ayant quitté Matignon, Michel Rocard aurait peut-être dû suggérer qu'il n'avait désormais qu'une seule préoccupation ; la remise à l'heure de la société française qu'il n'avait pas pu accomplir comme Premier ministre de François Mitterrand. Ce qui aurait supposé qu'il prenne de la distance, qu'il s'éloigne pour communiquer de temps en temps le résultat de ses réflexions. Au lieu de quoi il a effectué un parcours relativement politicien – une élection législative qu'il aura la malchance de perdre, la prise du parti socialiste et une élection européenne ratée – qui n'a fait que conforter la lecture négative de son action passée.

*Le Débat.* – Revenons sur la télévision et sur cette espèce de prise de pouvoir de l'image sur la perception du réel que vous avez décelée il y a environ cinq ans, dites-vous. Comment comprenez-vous ce qui s'est passé ?

*J. P.* – Je crois qu'il faut faire la part du phénomène spécifiquement français et celle d'un phénomène mondial. Il n'y a aucun pays au monde où le journal télévisé de 20 heures soit ritualisé comme en France. Un tiers des Français déjeunent devant le 13 heures, les deux tiers dînent en famille devant le 20 heures. Ces seuls chiffres, dans un pays où, par ailleurs, il y a au total peu de chaînes de télévision, suffisent à indiquer que cette grand-messe du 20 heures est le structurant majeur de la communauté nationale dans son regard sur les choses et sur le monde. Cette spécificité française a accentué le phénomène mondial de la cathodisation du regard ou du cerveau : l'avancée des images cathodiques depuis les jeux vidéo des enfants jusqu'à l'informatique dans les entreprises. C'est cette consommation croissante d'écran qui a introduit le phénomène majeur : pas seulement la domination de la télé dans la perception du réel, mais la virtualisation du réel – le réel, c'est ce qui est dans l'écran. Quand un phénomène pareil rencontre en plus le rituel du 20 heures à la française, les effets sont ravageurs. À un moment, tous les médias sont devenus secondaires par rapport à la télé. Du fait aussi de la rapidité extrême dans la transmission des images, qui abolit les distances, la télévision a entièrement capté la fonction d'information « chaude ». Alors que McLuhan la décrivait comme un média froid, elle ne laisse plus aux autres médias que le commentaire. Toute la chaîne s'en trouve décalée : les quotidiens font le travail des hebdomadaires, les hebdomadaires deviennent des mensuels. Le fait est connu. En revanche, il est d'autres phénomènes propres à ce télé-centrisme qui ont été beaucoup moins remarqués.

*Le Débat.* – Par exemple ?

*J. P.* – Par exemple, ce que nous appelons ici des « orages médiatiques ». La première affaire de ce genre qui nous avait fait réfléchir à été, je crois, le salaire de Christine Ockrent, fin 1988. Typique : à un moment donné, un personnage est pris dans une véritable hystérisation collective, on ne parle que de son affaire, en boucle, pendant plusieurs jours, la télé étant le moteur, les autres médias suivant. L'hystérie passée, on se demande ce qui est arrivé, on a même oublié l'objet de l'affaire. Il faut donner un cadavre au public de temps en temps. Il s'agit, en fait, de la traduction cathodique des conséquences d'une coupure croissante entre l'élite et les petits que nous avons repérée il y a un moment. C'est Moloch : un rituel où le média donne quelque'un de l'élite en pâture aux petits.

*Le Débat.* – Quand vous êtes-vous aperçu de cette opposition élite-petits ?

*J. P.* – Au moment du référendum sur le traité de Maastricht. Vous vous en souvenez : en mai-juin 1992, les sondages donnent 65 pour cent en faveur du oui. Tout le monde dort tranquille. Avec nos méthodes d'études qualitatives et de groupes projectifs, nous nous apercevons qu'une fois qu'on a dépassé le langage politiquement correct – oui, il faut faire l'Europe, on ne peut pas faire autrement –, les gens pensent que Maastricht va être profitable aux puissants, aux riches, aux bien portants et nuisible aux petits, aux fragiles et aux pauvres. Dès juin, nous avons pu expliquer au Président que nous allions avoir de très grosses difficultés. Une fois la problématique dégagée grâce à ces études qualitatives, nous avons procédé à des vérifications quantitatives et, lorsque nous avons demandé aux gens : « Vous, personnellement, vous allez profiter ou vous allez souffrir de Maastricht ? », près de 80 pour cent nous ont répondu : « Je vais souffrir. » En creusant, nous nous sommes aperçus que la représentation des élites avait changé, en France, et qu'elles étaient perçues comme travaillant dans leur propre intérêt, au détriment de l'intérêt général. L'apport socialiste avait été de réconcilier, en tout cas dans le cadre de l'entreprise, les ouvriers, les employés, les

cadres inférieurs et moyens avec l'idée que les dirigeants de l'entreprise travaillaient pour l'intérêt général. Cette réconciliation du corps social avec l'idée d'élite que la pédagogie socialiste avait opérée s'était détruite.

*Le Débat.* – Pourquoi ?

*J. P.* – Notamment sous l'effet de la crise économique qui a suivi la guerre du Golfe dès l'été 1990. En 1991-1992 se sont conjuguées des annonces de bénéfices considérables des grands groupes industriels et des annonces de plans sociaux tout aussi considérables. On avait gagné des milliards et on licenciait des milliers de gens. L'effet fut radical et la communauté s'est trouvée rompue. Les intérêts des petits sont redevenus antagonistes des intérêts des puissants. Ce pourquoi, d'ailleurs, nous avons infléchi la communication pendant la campagne de Maastricht. Il était prévu que des tas de gens célèbres aillent expliquer : faites comme moi, votez oui. Vous voyez le contresens. Nous avons arrêté et nous avons organisé à la place, par exemple, un dialogue à la Sorbonne entre François Mitterrand et des Français ordinaires.

C'est sur fond de rupture entre l'élite et les autres qu'il faut comprendre les orages cathodiques dont je vous parlais. Schématiquement : avant 1981, il ne peut y avoir qu'antagonisme entre les élites et les autres. C'est sur cette idée de conflit de classes que François Mitterrand est élu. À partir du tournant de 1983, la pédagogie socialiste réconcilie les gens avec l'entreprise. Elle a des effets profonds : l'argent est accepté dans la société française comme il ne l'avait jamais été. Et puis il y a dérapage : ce sont les années de l'argent fou qui se donne en spectacle. Cette dérive dans l'autre sens connaît alors ses retombées judiciaires : délits d'initiés, abus de biens sociaux et financements politiques. Et les médias vont désigner des boucs émissaires, des coupables du spectacle de l'argent. Et en foudroyer un de temps en temps.

Ce que je vous dis là vous explique que nous avons eu sur la campagne de 1995 et sur l'affrontement entre Balladur et Chirac un tout autre œil que celui qui prévalait généralement. Il fallait avoir de la mémoire. Souvenez-vous de l'imprécation de François Mitterrand contre « ceux qui s'enrichissent en dormant ». Pour finir, c'est le thème qui s'est avéré structurant dans la campagne de 1995 : d'un côté, les forces vives et le changement, de l'autre, la loi de l'argent et la continuité. Il y a des constantes profondes de l'opinion.

*Le Débat.* – Vous vous montrez très critique à l'égard d'un usage naïf des sondages. Pouvez-vous préciser les méthodes auxquelles vous avez fait allusion et par lesquelles vous vous efforcez d'échapper à leurs pièges et à leurs tautologies ?

*J. P.* – La vérité est que le sondeur a été amené à jouer un rôle social qui l'a largement dépassé. Il est passé de sondeur à conseiller en communication, puis de conseiller en communication à visionnaire de l'évolution de la société. Malheureusement, le sondage – je parle du sondage quantitatif classique – obtient des résultats sans connaître la véritable problématique du sujet qu'il examine. Je reviens à Maastricht. Si vous n'avez pas compris que le déterminant essentiel du vote va être : « Est-ce que je me range dans le camp des élites qui vont en profiter ou dans le camp des petits qui vont en souffrir ? », vous ne pouvez pas poser les questions pertinentes. Vous allez vous contenter de poser les questions habituelles : pour ou contre, oui ou non, et vous allez obtenir des réponses qui ne reflètent que ce que les gens croient qu'il est convenable de penser. À l'opposé, nous partons, *a priori*, d'hypothèses explicatives. Puis nous validons au travers de groupes qualitatifs, avec des techniques projectives. Lorsque nous pensons comprendre la problématique de la situation, nous faisons enfin des sondages, mais seulement pour quantifier nos clés explicatives, et toujours au travers de questions dont le sondé ne comprend pas la finalité. Si je vous demande : « Allez-vous voter oui ou non au référendum sur Maastricht ? », vous savez ce que je vais faire de la réponse et vous allez en jouer. Si je vous demande : « Pensez-vous que Maastricht fera du bien ou du mal

aux petits ? », vous ne connaissez pas la finalité de la réponse et vous êtes moins tenté de vous comporter en stratège à l'égard de ma question.

*Le Débat.* – Au bout d'une longue période d'observation de la société française depuis un poste privilégié, comment analysez-vous son évolution et son état actuel ?

*J. P.* – J'ai de grandes craintes en ce qui concerne le sort des catégories de population dont on peut se demander si nous parviendrons à les réinsérer dans le jeu social normal. Il y a une grande difficulté des élites à traiter des problèmes de notre société, y compris au plan intellectuel. Des situations très nouvelles sont créées aujourd'hui dans certaines zones géographiques et nous ne savons y répondre que par des solutions qui datent d'avant que ces zones existent. Nous nous reposons sur des travailleurs sociaux qui sont des saints, mais qui sont exsangues. J'observe avec angoisse que ces situations ne sont pas correctement analysées. Il y a dans ce pays environ quatre millions d'exclus à des degrés divers. Mais nous savons qu'il y a vingt millions de personnes qui se pensent en danger d'exclusion, qui en ont peur pour elles, pour leurs enfants, pour leurs proches. Les cadres ont encore plus peur que les autres. La crise a rompu le pacte d'entreprise. Le capital s'est vengé aux dépens des *managers*, qui savent qu'ils sont révocables sur un claquement de doigts. Tous les salariés, y compris le *top-management*, se sentent menacés. C'est dire la profondeur de l'insécurité. Or, ces gens qui se sentent menacés dans l'entreprise ont en face d'eux l'image de l'enfer de l'exclusion. Jacques Chirac a commencé à retenir l'attention sur le sujet pendant sa campagne avec quelques propositions : si l'ordre ne règne pas, l'économie s'en va, si l'économie s'en va, une économie parallèle, à base de délinquance et de drogue, s'installe, une autre société est créée. Nous sommes au début de la volonté d'affronter cette situation. Mais je ne sais pas où nous en sommes du point de vue de la volonté de la penser, ici, en France.

En revanche, je constate une maturation, et donc une mithridatisation, de la société française vis-à-vis de ces phénomènes dont nous parlions tout à l'heure, la virtualisation du réel par la télé et la virtualisation de l'opinion par le sondage. Je suis frappé par le bon sens et la clairvoyance des gens à cet égard. Le mouvement en cours répond en partie aux inquiétudes que j'exprimais. Je ne suis donc ni très alarmé ni très rassuré.

*Le Débat.* – S'il y avait une tendance nouvelle et significative dans la société française d'aujourd'hui, où la situeriez-vous ?

*J. P.* – Dans un phénomène encore très négligé qui est le développement de la population de ce que les Américains appellent les *commuters*, c'est-à-dire des gens qui travaillent loin de leur domicile parce qu'ils ont voulu être propriétaires et que le prix du foncier a chassés loin des villes. Ils ont un mode de vie tout à fait différent des autres Français. Un mode de vie structuré par le triangle géographique travail-maison-hypermarché. Ils habitent jusqu'à une heure de leur lieu de travail. La journée, ils roulent et ils travaillent. Ils rentrent chez eux le soir, ils regardent un peu la télé et ils dorment. Leur grande revanche sur les urbains, c'est d'être à la campagne. Ils en jouissent le week-end, avec des demandes d'équipement et des demandes associatives considérables, des consommations de médias tout à fait originales et nouvelles. Ils roulent beaucoup en voiture : ils écoutent donc beaucoup la radio. Le week-end, ils lisent les mensuels qui correspondent à leur hobby – loisir de plein air, sport ou équipement de la maison. Ces gens, que nous ne savons pas trop comment appeler – certains parlent de « rurbains » – représentent plus de 30 pour cent de la population française. Ce sont eux qui sont structurants, qui nous indiquent comment les choses vont évoluer. Or ils sont absents des préoccupations des sociologues. Ils sont même absents des matrices des sondages. Ils sont dans les interstices, dans les plis de la société française.

*Le Débat.* – Quelles sont leurs orientations ou leurs préférences politiques ?

*J. P.* – Ce sont des gens qui font du consumérisme politique. Il y a deux personnages qui les intéressent : le président de la République, parce que de lui dépendent la paix, la guerre, et puis leur maire. Ils vont se mobiliser de manière très forte pour des causes de proximité. Ils veulent des maires à plein temps. Les gens célèbres qui font autre chose à Paris ne les intéressent pas. On en a vu les effets lors des dernières municipales. Entre le président de la République et le maire, il y a peu, voire rien. Le vote de ces gens va se déterminer en fonction de paramètres tout à fait nouveaux. Les années 1970 et 1980 ont vu le triomphe de ce qu'on appelait à l'époque les « styles de vie ». Or, aujourd'hui, les comportements, y compris électoraux, s'expliquent par le mode de vie, et non par le style, et cette population nouvelle en est l'illustration exemplaire.

La télé est le média qui convient particulièrement à ce rurbain. Non pas parce qu'il la regarde beaucoup, mais parce qu'elle s'ajuste exactement à sa perception des choses. Il ne connaît que le président de la République et son maire. Eh bien, la télé, c'est pareil, il n'y a pas de plan moyen, il y a le monde et mon nombril. Les rurbains tendent à éliminer tout ce qui est intermédiaire, comme la télé tend à éliminer les plans moyens et comme la société française est en train d'éliminer les corps intermédiaires. Le monde, la proximité, et entre les deux rien : c'est cela qui me semble aujourd'hui caractériser l'évolution de l'ensemble société et médias. Il n'y a plus de distances, seulement du temps.

# **Nation, fédération : quelle Europe ?**

La formule est fameuse : « L'Europe, un objet politique non identifié. » Mais encore ? Peut-on longtemps vivre politiquement sans identification ? Non, soutient Béla Farago dans un texte important qui ouvre une discussion destinée à se poursuivre, n'en doutons pas.

Les Européens doivent choisir, argumente-t-il. Les contraintes de l'existence publique ne permettent plus de s'accommoder du flou. L'heure est venue d'opter entre une indéfinition ruineuse et une défini-

tion qui ne peut être que nationale. Si quelque chose comme une union européenne doit effectivement se réaliser, elle ne peut prendre, dans notre univers démocratique, que la forme d'une collectivité souveraine, c'est-à-dire de quelque chose comme une nation.

L'alternative est-elle aussi tranchée que le veut Béla Farago ? Non, plaident à leur tour Olivier Beaud, Dominique Bocquet et Antoine Winckler. Il est d'autres voies que celles de la politique et du droit classique, et c'est tout l'intérêt de la construction européenne que de les explorer et de les inventer. Olivier Beaud fait valoir les ressources originales de la fédération. Antoine Winckler met en lumière le rôle d'un système de droit pluraliste échappant à la matrice unitaire de la nation souveraine. Dominique Bocquet revient sur le contexte des incertitudes présentes et dégage les possibles qui s'y dessinent.

Que sera, que peut être l'Europe ? Quoi qu'on doive répondre, ce qui est sûr, cette discussion achève de le montrer, c'est qu'on ne peut plus se soustraire à l'interrogation sur le fond. L'Europe a cessé d'être seulement une construction technique pour devenir un problème pour la pensée politique. *Le Débat* entend bien lui faire la place qu'il mérite.

Béla Farago

## Le déficit politique de l'Europe

L'Europe est malade de ses nations comme les nations européennes sont malades de l'Europe.

L'Europe souffre de la pluralité des nations qui la constituent, car la souveraineté nécessairement divergente de celles-ci la réduit à l'impuissance chaque fois qu'il s'agit d'une question politique essentielle : c'est notamment la raison pour laquelle l'Union européenne est incapable de parer aux désordres nés de l'après-communisme.

Mais les nations du Vieux Continent sont, elles aussi, atteintes par leur participation à l'Europe communautaire : les transferts de compétence – qui sont en fait des abandons de souveraineté consentis au profit de la technocratie bruxelloise – font de plus en plus échapper au pouvoir national des pans entiers de la vie quotidienne. Ainsi les autorités publiques des États – aujourd'hui encore seules instances légitimes du pouvoir – n'ont-elles qu'une compétence plus ou moins amoindrie dans les domaines qui sont désormais justiciables d'une réglementation européenne.

Ces deux impuissances corrélatives – celle des nations paralysées par l'Europe et celle de l'Europe entravée par ses nations – deviennent de plus en plus manifestes.

D'une part, avec l'accélération de la construction européenne opérée par l'Acte unique en 1986 et par le traité de Maastricht en 1992, les domaines d'intervention des instances européennes sont désormais innombrables, réduisant d'autant la capacité d'action des gouvernements nationaux.

L'Europe inonde ainsi son espace de réglementations contraignantes s'étendant à tous les secteurs de l'existence sociale. En 1990 déjà, un observateur a pu dénombrer plus de vingt mille « euro-normes » en vigueur, traduisant la « frénésie paroxystique » et la « logique implacable d'uniformisation » de l'eurocratie. Cette dernière se permet d'entrer dans les détails les plus infimes de la vie économique sous prétexte, notamment, d'élimination des entraves techniques à la libre concurrence, une concurrence érigée depuis des années en dogme obsessionnel récurrent auquel s'ajoutent d'autres dogmes qui justifient encore moins la déposition des gouvernements nationaux, telles, notamment, la réglementation de la chasse ou la protection des consommateurs. Ainsi existe-t-il une multitude de règlements et de directives allant des tondeuses à gazon, des cyclomoteurs et des bouteilles à gaz aux emballages, aux additifs ou aux contrats d'assurance<sup>1</sup>... Mouvement qui est d'ailleurs appelé à s'accélérer : Jacques Delors n'a-t-il pas émis le souhait que, à terme, 80 pour cent de la législation économique et sociale des États membres soient d'origine européenne<sup>2</sup> ?

1. Bruno Oppetit, « L'eurocratie ou le mythe du législateur suprême », *Dalloz-Sirey*, n° 12, 22 mars 1990.

2. Parlement européen, Doc. 138/203.

Béla Farago, magistrat, est notamment l'auteur de *L'État des libertés* (Paris, Aubier, 1981). Dans *Le Débat* : « La démocratie et le problème des minorités nationales » (n° 76, septembre-octobre 1993) et « L'Europe : empire introuvable ? » (n° 83, janvier-février 1995).

Cet article est paru en novembre-décembre 1995 dans le n° 87 du *Débat* (pp. 26-43)



Ce phénomène, en tout cas, longtemps occulté par son caractère technique et son pointillisme parcelaire, ne peut plus passer inaperçu de l'opinion publique, en raison de son ampleur globale et de ses effets cumulés sur la vie de tous les jours. Ce faisant, la prise en charge communautaire de domaines sans cesse croissants de l'existence quotidienne des diverses sociétés nationales perturbe de façon grave le fonctionnement du système politique domestique des démocraties européennes, qui restent fondées sur l'idée que la seule compétence légitime est celle qui est issue de la volonté des citoyens et que cette compétence doit être exercée en fonction de l'intérêt de chaque collectivité civique nationale autonome. À supposer même que la décision européenne soit justifiée, qu'elle réalise effectivement l'intérêt supérieur de l'ensemble des sociétés du Continent, faute d'avoir été débattue devant ses destinataires et validée par eux, elle ne peut prétendre obtenir leur adhésion. Telle qu'elle est, l'Europe ne peut être – au mieux, mais nous en sommes loin – qu'un despotisme éclairé, une dictature technocratique du « bien » qui est condamnée à être perçue par ses « destinataires » comme une volonté « étrangère ».

Dans son activité concrète, sans cesse plus exposée aux « diktats » venus de Bruxelles, le citoyen éprouve désormais le sentiment que sa volonté est devenue partiellement invalide puisque, sur toute une série de questions qui ont des implications socio-économiques parfois importantes, il ne peut plus compter sur les dirigeants de son État, les seuls auxquels il a délégué son pouvoir. Il se voit ainsi irrémédiablement engagé dans une société post-nationale et largement hétéronome qu'il n'est plus en mesure d'influencer et qui ne peut plus prendre en charge ses soucis quotidiens : les instances supranationales qui déterminent, pour une large part, ses conditions d'existence sont en effet extérieures à toute sanction électorale et politique. Or l'ensemble de ces soucis prend aujourd'hui la forme d'une crise grave – chômage, dissolution des cadres sociaux, déculturation – à laquelle aucune politique nationale, cherchant notamment à protéger l'emploi, les structures économiques domestiques ou les spécificités locales, ne peut plus être opposée.

Sur un autre plan c'est, au contraire, l'impuissance de l'Europe et de ses institutions qui frappe l'opinion publique. Lorsque notre citoyen s'extrait de son quotidien souvent sinistré pour penser aux problèmes les plus essentiels du destin collectif des peuples du Continent, son trouble n'est pas moins profond. L'Europe, dont les dimensions seules sont à la mesure de ces enjeux, la collectivité européenne qui a des intérêts communs vitaux que tout le monde perçoit, est, en fait, une construction purement gestionnaire, incapable d'aborder les questions fondamentales qui se posent, tant elle a été faite et développée pendant quatre décennies pour ne s'occuper que des moyens et des problèmes d'intendance. Le contraste devient donc extrêmement choquant entre l'omnipotence gestionnaire d'une Europe envahissante, bureaucratique et médiocre, s'arc-boutant sur les détails matériels les plus futiles, et son impuissance politique qui, malgré le traité de Maastricht instituant « une politique étrangère et de sécurité communes » (titre V), reste incapable de toute action efficace, notamment pour tenter de mettre fin à la guerre en Yougoslavie. Alors que la Bosnie martyrisée est à ses portes, la Communauté poursuit inébranlablement sa logique tatillonne en réprimandant les uns et les autres, comme ce fut le cas de l'Irlande « parce que, dans ce pays, les chasses d'eau déversent deux litres d'eau, au-delà de ce qui est prévu dans une directive<sup>3</sup> ».

3. Fait signalé par Jean Foyer lors d'un colloque organisé au Sénat le 25 mars 1992 (*La Constitution et l'Europe*, Paris, Montchrestien, 1992, p. 296). Nous n'avons pas pu vérifier s'il s'agit ou non d'une boutade, mais si tel était le cas, l'exemple choisi n'en serait que plus révélateur. Cette difficulté de distinguer le vrai et l'in vraisemblable est d'ailleurs particulièrement bien illustrée par le « poisson d'avril » qu'a publié le journal *Libération* en 1995 et qui a dû faire l'objet d'un rectificatif quelques jours après : « La réalité dépasse la fiction [...]. Contrairement à ce que nous écrivions la semaine dernière, l'hallucinante proposition de directive de la Commission "fixant la méthode de calcul de la valeur énergétique des aliments pour chiens et chats visant des objectifs nutritionnels particuliers" n'est pas un gag mais un texte bien réel... » (*Libération*, 17 avril 1995).

Béla Farago  
Le déficit politique  
de l'Europe

L'opinion publique le ressent donc autant que les « euro-sceptiques » : telles qu'elles sont, ni les nations ni l'Europe ne peuvent répondre aux nécessités de l'heure. Quant aux nations, ces dernières ne sont plus maîtresses de leurs politiques économiques et, partant, sociales : elles ne peuvent donc plus offrir à leur population secours et assistance pour les protéger contre les effets de la crise. Si elles conservent encore toute l'apparence du pouvoir, sa réalité leur échappe déjà dans une mesure dont l'ampleur reste d'ailleurs peu élucidée. Quant à la construction européenne, celle-ci est écartelée entre une douloureuse impuissance de s'élever à l'essentiel et une volonté obnubilée de dominer le détail afin de multiplier jusqu'à l'absurde les liens innombrables et irréversibles qui font de l'Europe un mastodonte difforme et paralytique, incapable de relever les défis véritables. L'impasse actuelle est d'ailleurs si profonde qu'il est légitime de se demander<sup>4</sup> s'il n'est pas raisonnable de revenir en arrière, d'arrêter les transferts de souveraineté et de rendre aux nations européennes leur autonomie politique.

Une telle solution – qui reste une possibilité ultime – n'est pourtant pas souhaitable. Elle ne l'est pas, d'abord, car les quarante années d'Europe gestionnaire n'en ont pas moins créé des synergies tellement fortes entre les économies et les sociétés qu'un retour en arrière n'est plus vraiment envisageable. Elle ne l'est pas, ensuite, parce que la pluralité des États-nations européens qui a dominé l'histoire depuis le XIX<sup>e</sup> siècle n'a nullement réussi à assurer le développement harmonieux du monde : au contraire, revenir aux luttes d'influence, aux alliances et aux fractures d'aman – dont les bouleversements de l'après-communisme ont d'ailleurs montré la persistance souterraine – ne ferait que renvoyer aux errements du passé. En ce sens, la situation née de la réunification de l'Allemagne et la force économique de ce pays ne comportent-elles pas la menace que resurgisse une nouvelle fois en Europe une politique hégémonique ?

En fait, seule la poursuite et l'approfondissement de la construction européenne semblent pouvoir empêcher une telle dérive, à condition toutefois qu'un changement qualitatif s'opère quant aux mécanismes institutionnels qui assurent son fonctionnement : seule une Europe parvenue à une existence authentiquement politique, non l'actuel échafaudage pseudo-fédéral et technocratique, peut garantir une prise en charge collective du continent par ses habitants mêmes.

Mais les obstacles que devrait surmonter une telle Europe sont immenses. En ce sens, plutôt que d'un « déficit démocratique », c'est d'un « déficit politique » que l'on devrait parler, défaillance constitutive que les « rafistolages » institutionnels visant à introduire « plus » de démocratie dans les rouages européens ne sauraient masquer.

L'enjeu est en tout cas clair : si, finalement, l'Europe ne parvient pas à se redéfinir en dépassant son essence purement gestionnaire, elle perdra sur tous les plans. Elle n'arrivera pas à faire entendre sa voix sur la scène mondiale tout en continuant à porter une atteinte croissante à l'identité politique des États qui la composent. Dans ce dernier cas, la diminution éventuelle du déficit démocratique signifiera simplement une plus grande participation des Européens à leur propre décadence.

L'urgence de la situation actuelle, les rendez-vous « institutionnels » du traité de Maastricht et les perspectives de son élargissement nous imposent donc d'examiner les obstacles qui se dressent devant la constitution d'une Europe politique digne de ce nom, obstacles qui donnent la mesure et indiquent l'ampleur des tâches à accomplir.

4. Comme le fait, par exemple, Emmanuel Todd dans un entretien paru dans *Libération* (21 juin 1995) : « L'État-nation est le remède contre le F.N. ».

## Définir l'Europe

---

En réalité, même si cela paraît souhaitable, il n'est pas du tout certain que l'Europe soit en mesure d'accéder à l'existence politique.

Telle qu'elle est devenue après un demi-siècle de « construction européenne », elle semble en tout cas plus éloignée que jamais de ce qui est nécessaire pour pouvoir se transformer en une *entité politique* ayant une existence propre, capable de définir une ligne de conduite autonome et cohérente, se posant – au-delà des États membres et en harmonie avec eux – comme un sujet historique, existant pour et par lui-même. Elle paraît, au contraire, condamnée à rester un *objet politique non identifié* – selon l'expression extrêmement judicieuse qu'a conçue Jacques Delors pour désigner cette réalité insaisissable dont il a eu la charge pendant une décennie. C'est ce caractère radicalement incertain – objet politique, d'un côté, mais sujet, de l'autre, qui ne peut pas être nommé – qui empêche l'Europe de devenir, comme sujet justement, un acteur politique véritable. Mais l'organisme tentaculaire ainsi mis en place suffit aussi à entraver la capacité d'action des États européens, ligotés qu'ils sont dans les liens communautaires multiples qu'ils ont eux-mêmes tissés. L'Europe de Bruxelles et de Maastricht apparaît donc comme un « absent » de l'histoire, comme un non-être politique, ou même comme un germe de décadence parasitaire : impuissante lorsqu'il s'agit de réagir à l'essentiel mais dévoreuse, en même temps, de la substance politique des États qui ne peuvent plus exercer une part sans cesse croissante de leurs responsabilités traditionnelles.

Le mal-être de l'Europe et la difficulté que celle-ci éprouve à accéder à la qualité de sujet, c'est-à-dire à une identité et à une volonté propres, viennent en dernière instance de ce que la construction communautaire ne peut prétendre à aucun titre à ce qui définit l'essence même des êtres politiques véritables : la *souveraineté*. Dès lors, elle n'est pas en mesure de se donner un authentique *souverain* – de nature nécessairement fédérale dans son cas – ni de se doter d'un *pouvoir légitime* ou de disposer de façon incontestée des compétences pourtant importantes qu'elle détient désormais. L'examen du déficit politique européen, la mesure des impasses qu'il a occasionnées ainsi que la possibilité éventuelle d'en surmonter les handicaps passent donc par une recherche sur les rapports que l'Europe entretient avec la souveraineté, gage d'« identifiabilité » des objets politiques véritables.

### *La souveraineté, la communauté et le souverain*

Quelques mots, d'abord, des notions en jeu dans cette confrontation des concepts politiques avec les réalités européennes.

En premier lieu, pour ce qui est de l'idée de souveraineté, cette dernière se définit comme un pouvoir de décision ultime – *summa potestas* – « premier moteur » politique « non mû », qui seul garantit une parfaite autonomie aux « objets politiques identifiables ». C'est en accédant à la souveraineté que les collectivités empiriques – ethniques, linguistiques ou historiques, plus ou moins « naturelles » ou artificielles – ont pu s'inscrire dans la réalité géopolitique comme entités distinctes, maîtresses d'elles-mêmes et disposant d'une personnalité propre. La manifestation la plus fondamentale de ce pouvoir d'autodétermination est celle à travers laquelle les entités politiques authentiques posent leur identité en se donnant une constitution. En fixant les principes fondamentaux et les finalités de leur organisation sociale ainsi que le statut et les modalités de leur organisation politique, les peuples s'inscrivent ainsi sur les registres de l'histoire en spécifiant, chacun dans sa singularité unique, le « plébiscite de tous les jours » qui définit leur

« vouloir vivre ensemble » communautaire. Mais la souveraineté est aussi ce qui donne sa légitimité à la moindre décision en la rattachant à l'essence de la volonté collective.

En second lieu, héritières d'anciennes notions théologiques sécularisées, les collectivités souveraines sont des *corps mystiques*<sup>5</sup> en « communion » avec leurs ressortissants. C'est l'existence de ce « corps » et l'appartenance qu'il rend possible qui a fini par faire des habitants d'un territoire politiquement déterminé des citoyens. C'est également cette appartenance à la collectivité et la *consociatio* qu'elle réalise qui garantissent le consensus et fondent l'efficacité de la règle majoritaire démocratique, considérée comme exprimant valablement la volonté de l'ensemble et acceptée par tous.

Enfin, dans le cas des « objets politiques identifiables », la souveraineté est nécessairement attribuée à un *titulaire* : le souverain-sujet dont elle emprunte ainsi le vouloir et qui seul est en mesure de l'actualiser.

En fait, l'attributaire de la volonté politique est un sujet complexe qui possède une double nature. D'un côté, c'est l'incarnation manifeste de la collectivité elle-même, du « corps mystique », qui, indépendamment de ses membres actuellement présents mais soumis à la naissance et à la mort, rend visible dans le souverain la permanence de son *eidos* dans le temps et pose son vouloir vivre dans une aspiration à la continuité. Mais, d'un autre côté, la souveraineté a également besoin d'un titulaire empirique, d'une volonté efficiente – « située » et effective – qui seule permet de traduire et d'adapter, *hic et nunc*, le projet historique communautaire en l'inscrivant dans la réalité.

En ce qui concerne la monarchie, cette dualité a été analysée par Kantorowicz à travers la théorie des « deux corps du roi ». Mais la dualité qu'implique la souveraineté n'a pas été abolie par le passage aux temps républicains et démocratiques. La Constitution française en donne, notamment, une illustration particulièrement nette lorsqu'elle distingue les « deux corps » de la République : Nation d'un côté. Peuple de l'autre.

Ainsi, dans la conception française, la souveraineté appartient-elle d'abord et « essentiellement » à la Nation<sup>6</sup> – dont on peut dire, à l'image du roi médiéval, qu'elle « ne meurt jamais », mais subsiste à travers la succession des générations qui l'incarnent tour à tour. Cette souveraineté, cependant, doit être exercée par le peuple, ce peuple étant composé de l'ensemble des citoyens-électeurs actuellement existants, ayant fait la démarche de s'inscrire sur les listes électorales. C'est en tout cas dans la perspective de cette dualité qu'il convient de lire l'article 3 de la Constitution française de 1958 selon lequel « la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum<sup>7</sup> ».

Il y a donc une sorte de structure trinitaire du politique dont la formulation démocratique – volonté souveraine, nation et peuple – définit les « objets politiques identifiables » des temps modernes. L'action d'une collectivité ne peut avoir un caractère réellement politique, elle ne peut prendre en charge son propre destin qu'en devenant une entité politique authentique correspondant à ces critères.

5. Voir, en particulier, sur cette notion l'article « Personne morale » du *Dictionnaire de droit canonique* de R. Naz (Paris, 1957) et E. Kantorowicz, *Les Deux Corps du roi* (Paris, Gallimard, 1989).

6. Cf. l'article 3 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. »

7. Si ce texte est présenté comme un « compromis » entre les tenants de la théorie de la « souveraineté populaire » et les partisans de la conception traditionnelle de la « souveraineté nationale », il traduit, en réalité, une profonde compréhension de la nature du politique.

elle tient au fait que les acteurs peuvent fabriquer des récits sur mesure. Si l'entretien présente un avantage décisif, il peut aussi se transformer en un véritable piège. Il suffit que l'analyste s'abandonne pleinement à la seule intelligibilité que lui propose son interlocuteur. Dès lors, le texte cesse d'être problématique, il construit le réel puisqu'il contient tout à la fois l'ensemble des faits pertinents et l'interprétation qui en donne le sens. La restitution respectueuse est ici pour l'historien le danger mortel. Tous les débordements et tous les aveuglements deviennent possibles et aucune justification théorique ne peut ni les valider ni en limiter les effets.

Bien entendu, les historiens ne méconnaissent pas ces dangers et ont mis en place des stratégies pour y parer (par la multiplication et la confrontation des entretiens, par la critique rigoureuse des textes, etc.) : François Dosse les ignore superbement. Sa lucidité proclamée ne l'engage à aucune activité réelle. Pour lui, rien n'est problématique : l'histoire n'est qu'une mise en ordre des discours. Seulement, à entériner purement et simplement ceux-ci, on ne fait pas de l'histoire : on crée une mythologie. Comment expliquer le procédé ? Légèreté ? Malveillance ? Peu importent les raisons, au fond. C'est une pratique qui est en cause. Celle qui conduit à convertir la fiction en vérité historique sans avoir même à prêter la main à l'opération ; c'est l'irresponsabilité promue en vertu cardinale de l'historien.

*Lucien Karpik.*

---

Rédaction : Marcel Gauchet

Conseiller ; Krzysztof Pomian

Réalisation, Secrétariat : Louis et Nicole Evrard, Marie-Christine Régnier  
Direction artistique : Jeanine Fricker

Dépot légal : novembre 1995  
Le Directeur-gérant : Pierre Nora

## L'Europe dans **le débat**

- Numéro **60** *Philippe Raynaud : Incertitudes européennes*
- Numéro **68** *Krzysztof Pomian : L'Europe et ses frontières*
- Numéro **71** *Quelle Europe ? Élie Cohen, Laurent Cohen-Tanugi, André Grjebine, Pierre Jacquet, Harmui Kaelbe, Philippe Lagayette, Christian Saint-Étienne*
- Numéro **83** *L'Europe de Delors, l'Europe après Delors : Dominique Bocquet, Laurent Cohen-Tanugi, Jacques delors, Béla Farago*

## Droit et politique dans **le débat**

- Numéro **64** *Le droit contre la politique ? Michel Guénaire, Louis Favoreu, Stéphane Rials, Dominique Rousseau, Michel Troper*
- Numéro **74** *Le droit et l'histoire : Jacques Krynen, Pierre Legendre, Niklas Luhmann, Marie-france Renoux-Zagamé, Michael Stolleis, Ian Thomas, Michel Troper*  
*Le pouvoir du droit : Pierre Avril, Pierre Bouretz, Olivier Cayla, Jacques Lenoble, Philippe Raynaud*

## L'enseignement dans **le débat**

- Numéro **31** *La nouvelle querelle de l'école : Jean-Claude Milner, Jacques Revel, Christian Baudelot, Roger Estabiet, Anne-Marie Chartier, Jean Hébrard, Dominique Julia, Jean-Claude Passeron, Antoine Prost*
- Numéro **32** *Une école pour les élèves : Alain Savary, entretien avec Mona Ozouf*
- Numéro **33** *Décentraliser le système éducatif ? Philippe Barret, Hervé Hamon, Philippe Raynaud, Laurent Schwartz*  
*La nouvelle querelle de l'école (suite) : Thérèse Delpech*
- Numéro **37** *La nouvelle querelle de l'école (suite) : Philippe Raynaud, Marcel Gauchet*
- Numéro **58** *Le moment où jamais. Entretien avec Lionel Jospin*
- Numéro **64** *Université : la résistance et l'ouverture. Entretien avec Claude Allègre*  
*La gauche et l'école : Jacques Muglioni, Jean Hébrard, Alain Bergounioux, Philippe Raynaud*  
*Sur la formation des enseignants : Laurence Cornu, Jean Gatty*
- Numéro **71** *Langue, littérature, humanités : Pierre Garcia, Bernard Guenée, Henri Mitterand, Jean-Pierre Néraudau*